



probleme succession et notaire

Par **nounours33s**, le **12/10/2012** à **20:56**

bonjour,

ma grand mere decede , la succession n'a pas ete ouverte par les heritiés.

1 an après mon pere decede , je souhaite ouvrir la succésion de mes grand parents . Mon notaire ayant fait 2 lettres de relance au notaire de mes grand parents et de la famille de mon pere avec qui il ny aucun contact, celui ci ne répond pas cest le silence absolu . Comment faire pour qu il reagisse?

D ' apres mon notaire vue que la succession n'est pas ouverte , la maison et le terrain de mes grand parents appartienne a tout les heritiers.

Or , depuis 1an la soeur de mon pere ainsi que son mari et ses enfants ce sont tout approprié . Ils on construit il y a quelques semaines une maison en bois sur le terrain. On t-il le droit de vivre avec les biens de mes grand parents et surtout de construire?

que faire pour empeché cela?

Merci pour votre aide